

# Collectif Citoyen pour l'Avenir de Mijoux - La Faucille

Contact : [collectif.mijouxlafaucille@gmail.com](mailto:collectif.mijouxlafaucille@gmail.com)

## Préambule

L'expertise citoyenne se nourrit :

- d'une connaissance familière du territoire concerné,
- d'une multitude d'expériences vécues et cumulées, parfois depuis plusieurs générations,
- d'un débat citoyen ouvert, prenant en compte le point de vue de toutes les parties,
- d'engagements citoyens avec des compétences académiques ou empiriques,
- du devoir de participation civique à la défense de l'intérêt général.

La capacité des citoyens et des citoyennes et des organisations à se mobiliser, à contester, à co-produire les savoirs et les innovations contribue à gérer les biens communs dans le sens de l'intérêt général.

## La Charte

Le texte suivant récapitule le contexte, les enjeux, les objectifs et les moyens du collectif.

### Contexte - Enjeux

En avril 2018 le SMMJ a validé les conditions d'ouverture des remontées mécaniques et des pistes pour la saison 2018-19 pour tous les massifs Monts-Jura, à l'identique de celle de 2017-18. Les professionnels, les clubs, les résidents et les vacanciers se sont organisés en conséquence.

Le 15 novembre 2018, le SMMJ a voté la réduction considérable du domaine skiable, du nombre et des périodes d'ouvertures des remontées mécaniques sur les différents massifs, notamment sur le massif Mijoux-La Faucille.

Malgré les protestations venues de tous les horizons, cette décision a été maintenue le 14 décembre après une réunion avec le conseil municipal de Mijoux.

Cette décision réduit l'offre et diminue notablement l'attrait du massif, donc les recettes directes. Elle va diminuer d'autant l'activité économique locale.

En particulier la décision de rompre la continuité de la liaison entre Mijoux et La Faucille conduit à isoler le village de Mijoux et à entraver de fait le développement des hébergeurs (meublés, hôtels, chambres d'hôtes...), des commerces et des installations de saisonniers et de résidents. Cet isolement nuit de même à l'activité de La Faucille qui ne bénéficiera plus de cet apport de clientèle.

L'activité hivernale autour du ski est le pilier de l'activité professionnelle et du développement économique du massif Mijoux - La Faucille, et donc plus globalement la base du maintien toute l'année de l'accueil des résidents, professionnels, touristes et visiteurs occasionnels.

**Cette démarche précipitée et non concertée est une première étape conduisant à la mort du village de Mijoux et la réduction des activités commerciales de La Faucille.**

Nota :

SMMJ : Syndicat Mixte des Monts-Jura.

CCPG : Communauté de Communes du Pays de Gex.

.../...

## Objectifs

- Faciliter ou rétablir le débat entre élus, administrations et citoyens.
- Proposer une dynamique citoyenne indépendante de quelque parti politique que ce soit et des pouvoirs publics.
- Montrer que les solutions alternatives existent.
- Dialoguer avec la commune de Mijoux, la CCPG, le département de l'Ain et le SMMJ.
- Faire comprendre que Mijoux se nourrit principalement de séjours touristiques et que le lien avec le domaine supérieur est indispensable.
- Faire comprendre que figer l'exploitation sur le modèle 2018-19 est inacceptable pour le village de Mijoux.
- Faire comprendre que le ski nordique ne doit pas être oublié.
- Appeler à mettre en route sans plus attendre la concertation et l'atteinte d'objectifs communs bénéfiques pour le massif Mijoux - La Faucille, actions indirectement bénéfiques aux autres massifs des Monts-Jura et aux cantons environnants.
- Rester positifs et constructifs.

Le collectif citoyen rassemble tous les citoyens et toutes les organisations (acteurs associatifs, collectivités, organisations socioprofessionnelles...) qui partagent ces objectifs. Ils sont signataires de la charte.

## Moyens

Le collectif citoyen réunit les compétences, les ressources, les réseaux de ses membres afin d'optimiser l'impact de ses actions.

Ses moyens d'action sont les suivants :

- Constituer une base documentaire commune rassemblant les données et analyses pertinentes pour comprendre et mettre en débat.
- Stimuler la réflexion sur les alternatives à cette démarche précipitée et non concertée.
- Diffuser le message du collectif citoyen, sensibiliser le grand public et les élus, interpellier sur les conséquences dramatiques des décisions prises sans concertation ouverte et transparente, dans des délais extrêmement courts.
- Exiger des pouvoirs publics qu'ils mettent à la disposition du collectif l'ensemble des informations économiques et financières pertinentes pour l'établissement d'un diagnostic précis de la situation.
- Publier des documents – écrits et audiovisuels – synthétiques et accessibles à tous, expliquant les enjeux et mécanismes à l'œuvre, y compris éventuellement par le biais d'un site web autonome.
- Organiser des débats publics et des actions citoyennes au niveau local, en lien avec les citoyens, les organisations membres et les partenaires.
- Interpeller les élus et les candidats aux élections sur leurs projets en matière d'avenir du massif Mijoux-La Faucille.
- Se coordonner avec d'autres initiatives locales sur le même thème pour construire une mobilisation au niveau des différents massifs Monts-Jura.

**N'attendons pas la désertification du massif Mijoux - La Faucille.**

**Prenons maintenant notre avenir en main.**

**Rassemblons-nous dans le "Collectif Citoyen pour l'Avenir de Mijoux - La Faucille".**

*Pour échanger, n'hésitez pas :* [collectif.mijouxlafaucille@gmail.com](mailto:collectif.mijouxlafaucille@gmail.com)